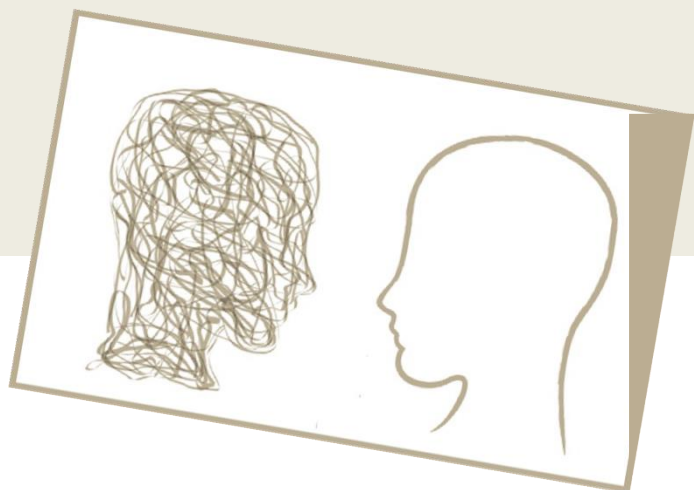


VOTRE BILAN DE COMPETENCES

« Ce que l'esprit de l'homme peut concevoir et croire, il peut le réaliser »

alexandrine@besoinduncoach.com



Les étapes d'un bilan chez BesoinDunCoach

GO ! Un premier entretien individuel pour analyser votre besoin, expliquer les étapes du bilan, valider votre demande et vous faire une proposition adaptée.

3 à 6 mois Le bilan se déroule sous forme d'entretiens individuels, ponctués d'exercices, d'analyse, de tests.
2 formules : le bilan complet de 18h tous les 5 ans ou un bilan court si vous en avez déjà pratiqué qui dure 10h, par séances de 2 à 3H.
Le bilan dure 3 à 6 mois selon la fréquence des rdv et du planning mis en place. Il implique un travail personnel en parallèle des séances.

6 mois plus tard... Le suivi du bilan : 6 mois après la fin de son bilan, le bénéficiaire est interrogé sur l'avancement de son projet.

Pourquoi un bilan de compétences ?

Que vous soyez en recherche d'emploi, salarié, dirigeant ou encore indépendant, profession libérale, le bilan de compétences vous aide à...

Faire le point sur vous, vos acquis, vos valeurs, vos potentiels, votre personnalité.

Choisir entre plusieurs projets professionnels, approfondir le projet professionnel retenu et élaborer son parcours de réalisation.

Valider un projet professionnel précis associé ou non à un projet de formation et en étudier la pertinence et la faisabilité.

Vous réorienter, changer de secteur ou de type d'activité, de métier, de modalité d'exercice professionnel.

Optimiser une promotion. Vous approprier au mieux de nouvelles fonctions et missions au travers du bilan.

Accompagner les évolutions et changements de votre poste de travail

Anticiper un reclassement. Votre secteur d'activité ou votre entreprise connaît des difficultés, votre emploi est menacé, le bilan vous permet d'étudier toutes les opportunités qui s'offrent à vous.

Créer ou reprendre une entreprise, une activité.

Être soutenu et gagner en confiance en soi dans la concrétisation de votre projet professionnel : stratégie, techniques de recherche d'emploi...



Qui contacter ?

Sur simple appel au **06 6264 18 02**, sans aucun engagement de votre part, Alexandrine LETARTRE vous reçoit entre 9h et 19h, pour explorer vos attentes & vous proposer un bilan de compétences adapté à votre besoin.

AL Conseil – 268, Boulevard Clémenceau – 59700 Marcq en Baroeul
www.besoinduncoach.com

Mise à jour le 30/03/2026

*Accès PMR et recherche de solutions d'adaptation à toute personne en situation de handicap

Le bilan de compétences se déroule en 3 temps forts



EXPLORER

Vous faites le point sur vous

C'est un moment privilégié où vous prenez le temps de regarder votre parcours professionnel et formation...

Vous avancez dans la connaissance et compréhension de soi...

Vous détectez vos ressources, définissez vos compétences et repérez les freins et croyances limitantes à votre avancement.



PROJETER

Vous imaginez votre avenir...

C'est la phase d'identification de projets nouveaux, de concrétisation de vos besoins et attentes...

C'est la phase où on recherche, où on confronte ses idées à la réalité...



AGIR

Vous passez à l'action

C'est le moment de s'approprier son projet et d'entamer les démarches de mise en œuvre.

1. On explore

Le bénéficiaire reconstitue son parcours professionnel et personnel, les différentes étapes, les périodes charnières afin d'en dégager ses compétences : savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Utilisation des tests, épreuves et entretiens structurés pour mettre en exergue les centres d'intérêts, les potentiels et aptitudes, la personnalité et les valeurs.

2. On se projette

Plusieurs projets basés sur les informations recueillies sont définis : à proximité de l'emploi actuel, avec une réorientation partielle et enfin une réorientation totale.

Pour chaque projet, il s'agit de préciser les différentes composantes et informer sur les modalités d'exercice du métier, les conditions d'accès, les perspectives d'évolution, l'adéquation avec le projet de vie, les caractéristiques du marché de l'emploi...

3. On agit

On entre alors dans une phase de préparation à la mise en œuvre. S'approprier son projet consiste à en avoir étudié les possibilités de concrétisation et les difficultés que vous pourriez rencontrer.

C'est l'occasion de mener une enquête métier approfondie et de lever les barrières (formation, VAE...)

De se préparer à parler de son projet, le défendre... se l'approprier pour s'assurer la réussite.

Les outils du bilan

En tant que Responsable du cabinet, mon double cursus en psychologie du travail et coaching m'amène à utiliser des outils pertinents et à personnaliser l'accompagnement : les tests certifiés par les ECPA Paris et les supports de coaching qui explorent les besoins, les valeurs, ...

Mon expérience des Ressources Humaines en entreprise pendant plus de 10 ans, me permet de guider le bénéficiaire dans la mise en valeur de son projet professionnel et à mieux se valoriser dans le cadre d'une recherche d'emploi ou pour décrocher une formation. La posture de coach aide à la mise en action du projet.

** Organisme de formation qui a obtenu la Certification Qualité QUALIOP1 - Prise en charge CPF*



Alexandrine LETARTRE Coach
& Formatrice professionnelle



« Mon engagement ? Accompagner votre réussite professionnelle »